

La phrase

I. La phrase simple

Les phrases peuvent être classées selon différents critères : on peut ainsi considérer une phrase selon qu'elle est

- verbale ou non verbale ;
- simple ou complexe ;
- déclarative, interrogative ou injonctive (son type).

Il est également possible de prendre en compte sa forme. On distingue huit principales formes de phrases, rassemblées par paires.

1. Les formes positive et négative

À la différence d'une phrase de forme positive, une phrase de forme négative contient une **négation** : l'adverbe négatif *ne*, en corrélation le plus souvent avec un autre adverbe (*pas, point, guère, jamais, plus, etc.*), un pronom (*rien, personne, aucun, nul*) ou un déterminant indéfini (*aucun, nul*).

Ex. : « Cela *ne* marcha *pas* très bien en réunion ce matin-là [...]. » (Louis Pergaud, *La Guerre des boutons*)

La locution restrictive *ne... que* permet aussi de construire une phrase négative.

Ex. : *Je n'ai que des soucis.*

2. Les formes active et passive

Dans une phrase de forme active, le sujet **est l'auteur de l'action** exprimée par le verbe ; dans une phrase de forme passive, au contraire, le sujet **subit l'action** exprimée par le verbe.

La phrase passive est également caractérisée par :

- une forme verbale composée de l'auxiliaire *être* et du participe passé du verbe concerné ;
- un **complément d'agent**, précédé de la préposition *par* (ou *de*) et désignant l'agent de l'action ; celui-ci cependant n'est pas toujours exprimé.

Ex. : « Des bordées d'insultes *furent jetées* de part et d'autre en rafales et en trombes [...]. »

Il est possible, quand le sens le permet, de **transformer** une phrase passive en phrase active.

Des bordées d'insultes furent jetées de part et d'autre donnerait ainsi : *On jeta des bordées d'insultes de part et d'autre.*

L'**emploi de la forme passive** est particulièrement recommandé lorsque l'on désire attirer l'attention sur l'être ou la chose qui subit l'action (ici, *des bordées d'insultes*).

3. Les formes neutre et emphatique

Une phrase de forme emphatique se distingue d'une phrase de forme neutre en ce qu'elle contient un **procédé de mise en relief** de l'un de ses constituants.

On peut citer au moins quatre procédés de mise en relief :

- l'emploi d'un **présentatif** (*c'est... qui/ que ; il y a... qui/ que ; voilà... qui/ que*) ;
- le **déplacement d'un constituant** en tête de phrase ; le plus souvent, il s'agit d'un complément circonstanciel ; ex. : « *Aux billes*, c'était lui qui avait le plus de pouce. » ; dans cet exemple sont mis en relief le complément circonstanciel « aux billes », placé en tête de phrase, mais également le pronom « lui » grâce au présentatif « c'était... qui » ;
- le **redoublement d'un constituant** de la phrase par un pronom ; ex. : « *Ce que fut le devoir d'application* qui suivit cette première leçon, on l'apprendra plus tard [...] » ; dans cet exemple, la proposition subordonnée complément d'objet « ce que fut le devoir d'application [...] » est placée en tête de phrase et reprise par le pronom personnel « l' » ;
- l'**accumulation** (figure de style qui consiste en l'énumération d'éléments juxtaposés ou coordonnés) ; ex. : « *Têtu* comme une mule, *malin* comme un singe, *vif* comme un lièvre, il n'avait surtout pas son pareil pour casser un carreau à vingt pas [...]. »

4. Les formes personnelle et impersonnelle

Pour différencier une phrase personnelle d'une phrase impersonnelle, il faut considérer le sujet du verbe.

S'il ne désigne rien ni personne, autrement dit s'il s'agit du **pronom impersonnel** *il*, la phrase est de forme impersonnelle.

Ex. : « *Il* y eut comme d'habitude quelques bonnes bousculades dans le couloir, des bérets échangés, des sabots perdus, des coups de poing sournois [...]. »

Dans le cas où le verbe est occasionnellement impersonnel, le pronom *il*, appelé alors **sujet grammatical**, remplace un **sujet logique**. C'est le cas, par exemple, dans cette phrase prononcée par un personnage de la *Guerre des boutons* : « *S'il* passe des gens et que ça les gêne, ils n'auront qu'à ne pas regarder. »

Le sujet grammatical *il* remplace effectivement le sujet logique *des gens*.

Si l'on tourne la première proposition à la forme personnelle, on obtient : *Si des gens passent...*

On privilégie l'emploi de la forme impersonnelle lorsque l'on désire mettre l'accent sur l'action exprimée par le verbe.

Exemples d'analyse

→ Examinons la phrase suivante : « Lebrac, vaincu, dépouillé et fessé, fut rendu à la liberté dans le même état piteux que Migue la Lune cinq jours auparavant. »

- Cette phrase ne contient pas de négation : c'est une phrase **positive**.
- Le sujet *Lebrac* subit l'action exprimée par le verbe *rendre* : c'est une phrase **passive**.
- L'ordre de ses constituants est conforme au schéma « sujet + verbe + compléments » : c'est une phrase **neutre**.
- Son sujet *Lebrac* renvoie à un référent bien précis : la phrase est **personnelle**.

L'analyse complète de la forme de cette phrase permet de mettre en évidence l'effet de zoom sur le personnage Lebrac.

II. La phrase complexe

Nous employons continuellement, dans nos discours écrits ou oraux, des phrases complexes.

1. Qu'appelle-t-on une phrase complexe ?

Une phrase peut contenir une ou plusieurs propositions. Une proposition est un groupe de mots ayant pour noyau un verbe dont le sujet est exprimé ou sous-entendu. Une phrase contient donc **autant de propositions que de verbes** dont le sujet est exprimé ou sous-entendu.

Si elle n'en contient qu'une seule, on dit qu'elle est **simple**.

Ex. : [*Au début du xx^e siècle, les relations entre la France et l'Allemagne restent difficiles.*]

Au contraire, une phrase **complexe** est formée de plusieurs propositions.

Ex. : [*En 1917, les États-Unis entrent dans le conflit*] [*qui oppose les pays de l'Entente (France, Royaume-Uni et Russie) aux empires centraux*] : [*la guerre est devenue mondiale.*]

2. Les trois sortes de propositions

a) La proposition indépendante

Elle se suffit à elle-même en ce sens qu'elle ne dépend d'aucune autre proposition et qu'aucune autre proposition ne dépend d'elle (ainsi, une phrase simple est formée d'une seule proposition qui est indépendante).

Ex. : [*Le 28 avril 1919, une Société des nations (SDN) est créée à Genève pour favoriser les échanges entre les États et éviter une nouvelle guerre.*]

b) La proposition principale

Elle régit une ou plusieurs propositions subordonnées.

Ex. : [*Après la mort de Lénine, Staline s'installe progressivement comme maître absolu du pouvoir*] *tandis que Trotsky est expulsé d'URSS.*

c) La proposition subordonnée

Elle dépend d'une proposition principale et elle est le plus souvent introduite par un mot subordonnant.

Ex. : *Après la mort de Lénine, Staline s'installe progressivement comme maître absolu du pouvoir* [*tandis que Trotsky est expulsé d'URSS*].

3. Les liens entre les propositions

Les propositions contenues dans une phrase complexe peuvent être :

- **juxtaposées**, c'est-à-dire simplement séparées par une virgule, un point-virgule ou un deux-points ; ex. : [*En France, les difficultés dues à la crise favorisent l'instabilité politique*] : [*dix-neuf gouvernements se succèdent de 1929 à 1936.*] ; cette phrase contient deux propositions indépendantes juxtaposées ;

- **coordonnées**, c'est-à-dire reliées par une conjonction de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) ou un adverbe de liaison (*d'abord, puis, alors, enfin, en effet, cependant, etc.*) ; ex. : [*À l'approche des élections de 1936, les partis de gauche se groupent en une vaste coalition, le Front Populaire.*] et [*remportent une écrasante victoire.*] ; cette phrase contient deux propositions indépendantes coordonnées ;

- **subordonnées**, c'est-à-dire reliées par un mot subordonnant (pronom relatif, conjonction de subordination, mot interrogatif) ; ex. : *Les accords Matignon signés en juin 1936 établissent des conventions collectives* [*qui définissent les conditions de travail.*]

4. Nature et fonction d'une proposition subordonnée

La nature d'une proposition subordonnée correspond à son type. Sa fonction relève du rôle grammatical qu'elle joue dans la phrase.

a) La nature d'une proposition subordonnée

Pour donner la nature d'une proposition subordonnée, on analyse la **classe grammaticale du mot introducteur** ou, s'il n'y en a pas, le **mode du verbe noyau**.

- La **proposition subordonnée conjonctive** est introduite par une conjonction de subordination : *que, quand, lorsque, comme, parce que, pour que, etc.*

Les pêcheurs attendent pour sortir [que la tempête se calme].

- La **proposition subordonnée interrogative** est introduite par un mot interrogatif (pronom, déterminant ou adverbe) : elle peut être transformée en question.

Les gens du village se demandent [si le mauvais temps durera longtemps].

→ *Le mauvais temps durera-t-il longtemps ?*

- La **proposition subordonnée relative** est introduite par un pronom relatif : celui-ci représente un GN ou un pronom.

On entend le vent [qui mugit]. (qui représente le groupe nominal le vent.)

- Les **propositions subordonnées participiale et infinitive** se construisent sans mot subordonnant : l'une a pour noyau un verbe au participe ; l'autre, un verbe à l'infinitif.

[La tempête s'étant calmée], les femmes regardent [les bateaux s'éloigner].

b) La fonction d'une proposition subordonnée

- La **proposition subordonnée relative** est **complément du nom** (ou du pronom) antécédent.

Nous n'avons pas encore mangé le gâteau [que tu as confectionné].

que tu as confectionné est complément de l'antécédent *gâteau*.

- La **proposition subordonnée complétive** est **complément d'objet** du verbe principal.

J'espère [que tu ne nous en veux pas].

que tu ne nous en veux pas est COD du verbe *espère*.

Remarque : les propositions subordonnées complétives peuvent avoir des natures différentes, conjonctive, interrogative ou infinitive.

- La **proposition subordonnée circonstancielle** est **complément circonstanciel** du verbe principal.

[Quand minuit a sonné], nous nous sommes embrassés sous le gui.

Quand minuit a sonné est complément circonstanciel de temps du verbe *nous sommes embrassés*.

Remarque : les propositions subordonnées circonstancielle peuvent avoir des natures différentes, conjonctive ou participiale.